



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

AVIS DE VACANCE DE POSTE (CADRE ORGANIQUE): IRC2207

Date de publication: **12 novembre 2012**

Date limite de dépôt des candidatures **11 décembre 2012**

TITRE FONCTIONNEL:	Forestier (politiques)	CLASSE:	P-4
		LIEU	Bangkok (Thaïlande)
UNITE ADMINISTRATIVE:	Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAP)	D' AFFECTATION:	
		DUREE *:	De durée déterminée: 2 ans
		CODE/N° DU	0726460
		POSTE:	
		CODE CCOG	1H06

Les candidatures de femmes possédant les qualifications requises ainsi que les candidatures de ressortissants qualifiés d'États Membres non représentés ou sous-représentés sont encouragées.
Nous encourageons de même les personnes handicapées à postuler.
Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Le titulaire du poste pourra être réaffecté à d'autres lieux d'affectation de la région en fonction des besoins de l'Organisation

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité générale et administrative du Sous-Directeur-Général et Représentant du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (RAP) et sous la supervision directe du forestier principal de RAP, en tant que membre de l'équipe multidisciplinaire de RAP couvrant les ressources naturelles et l'environnement, encourager la formulation et la mise en œuvre des politiques et des cadres législatifs forestiers d'une manière participative et décentralisée, qui sont en harmonie avec les autres politiques et réglementations sur les ressources naturelles renouvelables, et cohérents avec les politiques nationales en matière de développement économique et les accords internationaux. Le titulaire du poste doit également aider à renforcer les partenariats et les réseaux de connaissances au sein et hors de l'Organisation, soutenir les actions menées au niveau des pays conformément aux cadres de programmation par pays de la FAO et développer la coopération Sud-Sud et triangulaire. En particulier:

- Soutenir les actions menées au niveau des pays conformément aux cadres de programmation par pays de la FAO, aux cadres de priorités sous-régionales et régionales et aux cadres stratégiques de plus haut niveau afin de transformer les produits du savoir de la FAO en résultats et impacts dans les pays.
- Aider les gouvernements et les organisations partenaires de la région, et leur fournir des orientations, en ce qui concerne la planification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi des programmes, projets et activités forestiers nationaux afin de renforcer la capacité institutionnelle de répondre aux besoins changeants de la société en ce qui concerne les ressources forestières;
- Conseiller les membres de la FAO et les organisations partenaires sur les façons de mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds, des banques de développement, du secteur privé et d'autres sources, selon les besoins, en vue d'assurer une mise en œuvre efficace des programmes forestiers nationaux;
- Mettre en place, selon les besoins, des formations, des ateliers et des activités de renforcement des capacités, et les diriger, en vue de renforcer les analyses et la formulation de politiques, de cadres législatifs et de structures institutionnelles concernant les forêts qui contribueront à la gestion durable des forêts;
- Étudier, analyser et documenter les tendances et les changements dans les politiques, réglementations et arrangements institutionnels intéressant le secteur forestier dans la région Asie-Pacifique et encourager, stimuler et appuyer leur mise en œuvre;
- Favoriser le partage d'expériences et de connaissances liées aux politiques, à la législation et aux arrangements institutionnels concernant les forêts grâce à divers moyens établis à l'échelle régionale et sous-régionale: ateliers, formations, consultations, publications, rapports, matériel d'information, bulletins d'information, sites internet, etc.;
- Suivre l'évolution des débats, événements et accords internationaux liés aux programmes forestiers nationaux, aux politiques, à la législation et aux arrangements institutionnels concernant les forêts et s'assurer que les informations pertinentes sont transmises aux gouvernements et organisations de la région, grâce notamment aux réseaux, aux publications, aux sites internet et aux serveurs de liste;
- Donner à la foresterie des possibilités de s'élargir dans une optique multidisciplinaire plus marquée intégrant les forêts dans la mise en valeur d'autres ressources naturelles et le développement des moyens de subsistance, l'agriculture, la sécurité alimentaire et le changement climatique;
- Aider les membres de la FAO à formuler des projets nationaux et régionaux liés aux politiques, à la législation et aux arrangements institutionnels concernant les forêts; et fournir un soutien technique aux projets nationaux et régionaux connexes;
- Participer aux activités des équipes nationales du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique et aux autres processus de programmation du Bureau régional; contribuer à la mise en œuvre harmonieuse du programme de travail général de la FAO dans le domaine des forêts pour la région Asie-Pacifique, dans les délais voulus; assumer les fonctions de chargé de l'équipe multidisciplinaire de RAP couvrant les ressources naturelles et l'environnement, le cas échéant;
- Planifier et organiser les sessions de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, et activités connexes, ainsi que d'autres réunions et conférences régionales, et y prendre part.
- S'acquitter d'autres tâches connexes qui pourront lui être confiées.

CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme universitaire de niveau supérieur en foresterie ou dans une discipline apparentée
- Sept ans d'expérience pertinente des politiques, de la législation et du développement institutionnel concernant les forêts ainsi

que des approches participatives liées à la gestion des ressources naturelles; expérience de travail au niveau international, de préférence dans des pays en développement

- Connaissance courante de l'anglais et connaissance moyenne de l'une des autres langues officielles de la FAO (arabe, chinois, espagnol, français et russe).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants:

- Connaissance des politiques, de la législation et du développement institutionnel concernant les forêts; la connaissance de la foresterie participative sera un atout
- Étendue de l'expérience de la mise en œuvre d'activités liées aux politiques, à la législation et au développement institutionnel concernant les forêts, notamment dans la région Asie-Pacifique, dans le cadre des fonctions et responsabilités du poste
- Connaissance des politiques, des programmes, des enjeux, des organisations et des processus internationaux concernant les forêts, y compris dans des pays en développement de la région Asie-Pacifique
- Aptitude à travailler de façon efficace en équipe, dans un esprit d'entraide et en favorisant un cadre de travail constructif dans un contexte multiculturel
- Aptitude à communiquer efficacement en anglais, tant oralement que par écrit.

Prière de noter que les candidats doivent posséder une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels de traitement de texte et doivent pouvoir travailler avec des personnes de nationalités et de cultures différentes.

****Dans le cas des candidats employés par la FAO, la durée de l'engagement sera déterminée en fonction des règles en vigueur sur la prolongation des engagements.***

RÉMUNÉRATION

L'Organisation offre une rémunération (traitement et indemnités) compétitive. Pour tout renseignement sur les traitements, indemnités et autres prestations relevant du régime commun des Nations Unies, voir: <http://icsc.un.org/>.

Pour présenter votre candidature visitez le site internet de iRecruitment

<http://www.fao.org/employment/irecruitment-access/en/>

et complétez le dossier de candidature en ligne

Afin d'être en mesure d'évaluer correctement votre candidature, nous vous prions de vous assurer que vous avez rempli toutes les sections de votre dossier de candidature en ligne.

Prière de noter que les membres du personnel de la FAO sont des fonctionnaires internationaux placés sous l'autorité du Directeur général et qu'ils peuvent être affectés à toute activité ou tout service de l'Organisation.

LA FAO EST UN ESPACE NON FUMEUR